



Jeunesse et
cohésion sociale

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Jeunesse et cohésion sociale

Service jeunesse et cohésion sociale

M. Julien Wicki

Municipal

M. Pierre-André Junod

Chef de service

Conseil d'Établissement

Entente scolaire

Commission Consultative
Suisse-Immigrés

Conseil des Seniors

Conseil des Jeunes



Jeunesse



Quartiers, affaires
sociales et seniors



Clinique dentaire
de la jeunesse



Logement

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

Adjointe de Direction

**Adjointe
du chef de service**

Enfance et loisirs

Intégration

Réseau d'accueil de jour
des enfants d'Yverdon-les-Bains
et région (RéAjy)

Prestations communales
aux écoles

Service jeunesse et cohésion sociale

Direction

MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) est de favoriser la qualité de vie et de renforcer la cohésion sociale en créant des conditions propices à l'épanouissement et à l'intégration de l'ensemble de la population.

À cette fin, le service est chargé de proposer à la Municipalité les orientations stratégiques et de mettre en œuvre les politiques publiques suivantes :

- la politique en faveur des enfants et des familles, incluant l'accueil de jour, la clinique dentaire de la jeunesse ainsi que les prestations communales destinées aux écoles ;
- la politique en faveur de la jeunesse ;
- la politique des quartiers ;
- la politique de lutte contre la précarité et des affaires sociales ;
- la politique en faveur des seniors ;
- la politique du logement ;
- la politique en faveur de l'intégration des personnes étrangères.

VIE DU SERVICE

L'année 2025 a été marquée par la nomination, au 1^{er} mai 2025, de M. Julien Wicki en qualité de municipal en charge du Dicastère Jeunesse et cohésion sociale. Il succède à M. Jean-Claude Ruchet, décédé le 31 octobre 2024. Durant la période transitoire, l'intérim a été assuré par M. le syndic Pierre Dessement et M. le municipal Benoist Guillard.

POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2025

Création du département de l'accueil de jour et des écoles

Afin de renforcer la cohérence de l'action publique en faveur des enfants et des familles et gérer la croissance du JECOS, la Municipalité a validé une réorganisation du service. Cette réorganisation a conduit à la création d'un nouveau département intitulé « Accueil de jour et école », regroupant les prestations communales aux écoles et le réseau d'accueil de l'accueil de jour (RéAgy).

Cette réorganisation a pour objectifs de :

- renforcer la continuité du parcours éducatif des enfants ;
- simplifier les démarches pour les familles grâce à un interlocuteur unique ;
- améliorer la collaboration entre écoles et structures d'accueil de jour ;
- optimiser la coordination des ressources et développer de nouvelles synergies ;
- valoriser les métiers de l'accompagnement.

Cette réorganisation constitue une étape importante dans le développement du JECOS et fournit une base pour envisager l'évolution future du RéAgy et de l'Entente scolaire.

Une enquête de satisfaction à l'office du logement

Le JECOS a réalisé en 2025 un bilan de satisfaction de l'Office du logement, réorganisé en 2022, avec le soutien d'un mandataire externe. Sur 411 questionnaires envoyés, 103 retours exploitables et 9 entretiens individuels ont été recueillis. Les résultats montrent une satisfaction élevée : 85 % pour les usagers et 80 % au niveau qualitatif, avec une forte cohésion interne et une excellente collaboration avec les partenaires. L'office

répond par conséquent pleinement aux attentes des usagers et partenaires. Des axes de développement ont été identifiés sur lesquels l'office va se pencher en 2026. Il s'agit notamment de l'intégration de nouvelles missions d'accompagnement social et la mise en place possible d'une liste d'attente pour les personnes à la recherche d'un logement à loyer modéré.

Un nouvel espace d'accueil de jour pour les personnes en grande précarité à Yverdon-les-Bains et renforcement de Zone Bleue

En juillet 2025, la Municipalité a validé l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil de jour destiné aux personnes en grande précarité ou en rupture sociale, aménagé dans les locaux de l'Église catholique, rue de la Maison Rouge 12. Ce lieu offre un cadre sécurisant et accueillant, permettant de se réchauffer, d'accéder à un accompagnement social, de bénéficier d'une écoute attentive et de participer à des projets collectifs ou à un accompagnement individualisé. L'ouverture s'est faite progressivement, avec des accueils plusieurs jours par semaine, y compris un jour de week-end sur deux. La gestion est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'une assistante sociale, de bénévoles et de pairs, en collaboration avec l'aumônerie catholique.

Ce nouvel espace complète les dispositifs existants, notamment les activités de Zone Bleue et du Centre d'accès aux soins et orientations (CASO), ouvert en septembre 2024 à la Maison Pré-du-Canal. Il contribue à renforcer l'accompagnement des publics fragiles, prévenir l'isolement et restaurer les liens sociaux. Dans ce cadre, la Municipalité a également décidé le financement permettant le lancement d'un projet pilote allant du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026. Ce projet permet de renforcer les activités de Zone Bleue, en déployant des équipes santé/social dans l'espace public afin d'aller à la rencontre des consommateurs de crack, d'assurer un travail de médiation avec les autres usagers et les commerçants, et d'élargir l'accueil les dimanches. Une évaluation de ce projet sera menée durant le premier semestre de 2026.

Politique communale du logement

Le 18 novembre 2025, la Municipalité a présenté la première politique communale du logement, élaborée avec l'appui d'un mandataire externe. Cette politique vise à préparer la ville de demain et à anticiper les besoins résidentiels de la population, tout en garantissant la mixité sociale et générationnelle.

Elle a identifié que, malgré des loyers globalement accessibles, certains groupes rencontraient des difficultés spécifiques : les seniors, nécessitant des logements adaptés et abordables ; les ménages modestes, confrontés à un manque de logements à loyers très bas ; et certaines familles ou

couples à revenus confortables, en recherche de grands logements qualitatifs.

Cette stratégie repose sur cinq objectifs : développer l'attractivité de la ville, renforcer la mixité socio-économique et générationnelle, maintenir la vitalité économique, améliorer l'assiette fiscale et mettre en œuvre un développement urbain durable. Les mesures et des actions concrètes prévoient d'agir sur l'aménagement urbain, la typologie des logements, les prix et les critères d'attribution pour répondre aux besoins de la population.

Une nouvelle UAPE à la Villette

La Municipalité a décidé la création en urgence d'une nouvelle Unité d'Accueil Pour Écoliers (UAPE) de 24 places dans les locaux du Collège de la Villette, avec une ouverture au 1^{er} septembre 2025.

Ce choix répond à la forte demande dans le secteur est de la ville, où l'UAPE de la Croquette avait

atteint sa capacité maximale, laissant de nombreuses familles éligibles sans solution de garde.

Les travaux d'aménagement, ciblés et limités, réalisés par le Service des bâtiments ont permis une mise en service rapide de cette nouvelle structure d'accueil de jour respectant ainsi le calendrier prévu.

Direction

Introduction

À la suite de la création du Département de l'accueil de jour et des écoles, la Direction du Service a été réorganisée avec la mise en place d'un comité de direction restreint, afin de faciliter la prise de décision. Ce comité comprend le Municipal, le chef de service, l'adjointe au chef

de service et le responsable du nouveau Département Accueil de jour et école. Le comité de direction élargi a été maintenu. Une réflexion sur l'organisation de la gouvernance du service est prévue au cours de l'année 2026.

Réception – statistique de fréquentation

Durant quatre semaines (23 septembre-17 octobre 2025), la réception du JECOS a suivi la fréquentation au guichet et les appels téléphoniques,

en analysant également le secteur concerné et l'horaire de contact (7h30-8h00, 8h00-12h00, 13h30-16h00, 16h00-17h00).

- Volumes : 253 visites et 448 appels enregistrés, chiffres stables par rapport à l'année précédente. Une baisse notable des appels a été observée pendant la semaine de vacances d'octobre (13-17 octobre) ;
- Modes de contact : les usagères et usagers ont majoritairement privilégié le téléphone plutôt que la visite au guichet ;
- Secteurs les plus sollicités : enfance et loisirs (colonies d'automne, inscriptions aux devoirs accompagnés), réseau d'accueil de jour, logement, quartiers, affaires sociales et seniors, ainsi que l'intégration ;
- Répartition horaire : plus de la moitié des contacts ont eu lieu entre 8h00 et 12h00, un tiers l'après-midi, et 10 % durant la première demi-heure et la dernière heure de la journée.

Département accueil de jour et écoles

Réseau d'accueil de jour

Le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjr) est composé de 9 communes : Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévoz, Treycovagnes,

Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Il compte également parmi ses membres cinq entreprises.

Liste d'attente

À la fin de l'année 2025, 81 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente, un chiffre stable par rapport à l'année 2024. Néanmoins, ce nombre reste élevé sachant que la fin d'année pour le réseau

coïncide avec la fin d'année scolaire et pas calendaire. Dès lors, nous devrions avoir un chiffre plus bas, sachant que l'année est lancée et que les familles devraient déjà avoir trouvé des solutions.

Préscolaire

À la fin de l'année 2025, 46 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente des structures de

l'accueil préscolaire dont 23 pour la socialisation.

Parascolaire

À la fin de l'année 2025, 35 enfants étaient inscrits sur les listes d'attente du parascolaire répartis comme suit 26 enfants pour les UAPE

dont 4 pour de la socialisation et 9 enfants pour les APEMS dont 4 pour de la socialisation.

Nombre d'enfants accueillis

En 2025, le réseau RéAly a accueilli un total de 1672 enfants en accueil collectif : 607 dans les maisons de l'enfance, 577 dans les UAPE (1-4P)

et 322 dans les APEMS (5-8P). La prestation UAPE vacances a, quant à elle, accueilli 166 enfants au total.

Taux d'occupation des structures

Le taux d'occupation des structures correspond au pourcentage de places effectivement occupées au sein de la structure. En accueil de jour,

ce taux est calculé sur la base d'un mois de référence, en l'occurrence le mois de novembre.

Accueil préscolaire (0-4 ans)

Les enfants sont accueillis au sein des cinq maisons de l'enfance qui totalisent un total de 244 places, réparties comme suit : 44 places à l'Arche de Noé, 28 places au Lapin Bleu, 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce. Les quatre dernières structures sont gérées par la Fondation Yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE), tandis que l'Arche de Noé est gérée sous forme associative.

En matière de taux d'occupation, le réseau fixe un objectif de 90%. L'écart entre 90 % et 100 % s'explique notamment par les déménagements, les modifications de contrats, ainsi que par le

temps nécessaire aux nouveaux parents pour définir leurs besoins en matière de prestations de garde.

À la fin de l'année 2025, la structure préscolaire de l'Arche de Noé était occupée à 86%, alors que les taux d'occupation des structures de la FYAE variaient entre 84 et 90%. Une analyse est en cours pour expliquer la différence par rapport aux objectifs fixés. Il arrive cependant souvent que les taux d'occupation augmentent durant les premiers mois de l'année avec les nouvelles arrivées et les ajustements des fréquentations.

Accueil parascolaire (4-12 ans)

À la fin de l'année 2025, le Réseau disposait de 288 places d'UAPE (4-8 ans), réparties comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 60 places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 48 places à Chamblon/Champvent, 60 places à Fontenay et 24 places à Villette, cette dernière structure ayant ouvert le 1^{er} septembre 2025.

À la même échéance, le Réseau comptait 156 places d'APEMS, réparties comme suit : 45 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 60 places aux 4 Saisons (Cheminet), 15 places aux 4 Maronniers et 36 places aux Isles.

Le réseau fixe des objectifs distincts en matière de taux d'occupation pour les structures UAPE et APEMS. Les UAPE visent un taux d'occupation de 80 %, tandis que les APEMS poursuivent un objectif de 70 %. Le calcul de ces taux exclut les prises en charge du matin et se base uniquement sur l'accueil de midi et de l'après-midi, hors mercredis.

À la fin de l'année 2025, le taux d'occupation moyen des UAPE s'élevait à environ 83,65 %. Ce niveau est particulièrement stable, malgré l'augmentation du nombre de places dans le Réseau, une évolution qui tend habituellement à faire bais-

ser les taux d'occupation. Par structure, les taux étaient les suivants : 91 % pour l'UAPE de Fontenay, 86 % pour Chamblon, 80 % pour Champvent, 87,5 % pour La Croquette, 89 % pour les Cygnes et 93,75 % pour l'Arche de Noé.

En ce qui concerne les APEMS, le taux d'occupation moyen s'élevait à 77 %. Il convient de noter

que l'APEMS des 4 saisons affichait un taux de 56 %, en raison de l'ouverture de 24 places supplémentaires en 2024. Les taux d'occupation des autres structures étaient les suivants : 78 % pour les 7 Tilleuls (Place d'Armes), 95 % pour les 4 Marronniers et 79 % pour les Isles.

Données financières du Réseau

Le Réseau d'accueil travaille en collaboration avec la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE) pour les données financières. Celles-ci

sont validées par la FAJE avec une année de retard par rapport aux comptes communaux.

Les heures facturées comparées aux heures d'ouverture

En 2024, le réseau d'accueil de jour collectif a proposé un total de 1'101'965 heures d'accueil. Parmi celles-ci, 945'229 heures ont été facturées aux parents, soit un taux proche de 86 %. Pour l'accueil préscolaire, nos partenaires de l'Arche de Noé et de la FYAE ont totalisé

690'665 heures d'ouverture, ce qui représente, par place, 235 heures d'accueil par semaine ou 12,05 heures par jour. Les UAPE ont offert 283'665 heures d'accueil, tandis que les APEMS ont ouvert 127'635 heures.

Coût moyen horaire par type d'accueil

Le coût moyen horaire est une donnée intéressante afin de se situer dans le canton. Néanmoins, cette donnée reste sensible aux variations en lien avec l'ouverture de structure ou avec la structure salariale voire avec la pyramide des âges du personnel.

Pour l'accueil préscolaire, le coût moyen par place s'élevait à CHF 15,35.-. Par rapport à 2023, il a augmenté de CHF 0,72.-, soit une hausse de 4,92 %, en partie liée à l'augmentation de la masse salariale conformément à la CCT.

Pour l'accueil parascolaire, le coût moyen s'établissait pour 2024 à CHF 16,92.-. L'augmenta-

tion de CHF 1,30.- par rapport à 2023 s'explique principalement par un changement de méthodologie dans le calcul du nombre de places demandé par la FAJE. En effet, la FAJE demande à ce que le coût moyen soit calculé sur la base des heures effectivement ouvertes. Cette nouvelle méthode de comptabilisation des places a entraîné une hausse apparente du coût moyen.

Avec cette approche, les chiffres du Réseau reflètent mieux la réalité, même si le coût réel par place reste stable. Cette augmentation du coût moyen a par contre permis une refacturation au plus juste pour les Communes partenaires du Réseau.

Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. À l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Les restaurants scolaires, gérés par la Fondation Petitmaitre, permettent aux enfants et aux élèves en raccordement de disposer d'une offre de repas sur les heures de midi, exception faite des

mercredis. En 2025, ils ont servi 40'622 repas. Comparé à l'année 2024, c'est une augmentation de 435 repas. Les places pique-nique ont légèrement diminué en 2025.

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Pique-niques	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	55	39	0	3'855
La Thièle	50	48	64	0	4'937
Les Isles	156	182	217	21	15'158
Les Rives	2X200	218	210	93	16'672

Prestations communales aux écoles

Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire. Il est composé d'une délégation de tous

les acteurs prenant une part active à la vie scolaire. En 2025, trois séances ont eu lieu durant lesquelles les points suivants ont été abordés :

- Clarification du cadre et des missions du CET ;
- Présentation du rôle de Municipal-e en charge des écoles ;
- Présentation du nouveau département de l'accueil de jour et des écoles ;
- Présentation des prestations d'accueil de jour et des projets réalisés, en cours ou à venir ;
- Présentation du budget 2026 ;
- Réflexion concernant les élections des membres du quart parent pour la nouvelle législature.

Entente scolaire

L'Entente scolaire regroupe les municipales et municipaux en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Mathod, Suscévaz, Treykovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-

Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois. L'Entente s'est réunie à 5 reprises et a notamment abordé les sujets suivants :

- transports scolaires : gestion des doléances liées aux changements d'horaires des transports publics de décembre 2024, gestion des courses scolaires de ramassage et réflexion concernant la création d'un règlement des transports scolaires ;
- finances : réflexion en lien avec la nouvelle péréquation cantonale, le respect des marchés publics pour certaines prestations et la gestion des budgets et comptes ;
- planification scolaire : réflexion concernant les besoins pour la rentrée scolaire et la saturation des établissements secondaires ;
- bâtiments scolaires : réflexions concernant l'agrandissement du site de Chamblon, la réaffectation du site de Champvent et la mutualisation des espaces entre les écoles et l'accueil de jour.

Plateforme école-commune

Les directions des établissements scolaires de la Ville et le Service JECOS se sont rencontrés à 14 reprises, en invitant divers partenaires

internes ou externes. Les principales thématiques qui ont été traitées sont :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- gestion du mobilier scolaire ;

- suivi des transports scolaires ;
- suivi de la planification scolaire : construction d'un nouveau bâtiment scolaire, réflexion sur la fermeture de certains bâtiments, agrandissement d'un site scolaire, besoins en locaux des établissements secondaires ;
- prévention et sécurisation du chemin de l'élève et des abords des bâtiments scolaires ;
- réaménagement des cours d'école.

Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2025, les achats suivants ont été réalisés afin de renouveler et compléter le mobilier existant :

- renouvellement de 3 classes ;
- finalisation des bureaux des doyen·nes des établissements secondaires ;
- aménagement des corridors scolaires ;
- équipement de 22 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- renouvellement d'une partie du parc machines pour les travaux manuels ;
- entretien du mobilier existant et du parc machines pour les travaux manuels ;
- renouvellement du matériel d'éducation physique.

Transports scolaires

Le service a organisé 3 tournées de ramassage scolaire - du domicile à l'école - pour les élèves yverdonnois scolarisés hors de leur quartier. Par ailleurs, quelque 3'348 courses ont été financées par le JECOS afin de permettre aux élèves de se rendre aux cours de gymnastique, à la

rythmique, à la piscine, à la patinoire, à la bibliothèque, aux musées, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires. La Ville a également soutenu 127 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 48 remboursements d'abonnement mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2,5 km ;
- 48 remboursements d'abonnement mobilis en lien avec la motion Cotting basée sur le revenu familial annuel ;
- 5 élèves suivant un cursus SAE (sport, art, études) ont reçu une participation aux frais de transport.

Camps sportifs

Près de 1'434 élèves ont bénéficié de camps sportifs : camps de ski pour les élèves de 7P à 9S et camps d'été poly-sportifs pour les élèves de 10S.

Écoles à la montagne

Durant cette année, 22 séjours ont pu être organisés dans les colonies de la Ville : 10 à Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et 12 à la colonie Bellevue à Mauborget. Ce sont 597 élèves qui ont bénéficié de cette prestation. Les étu-

diant·es de la HEP ont notamment organisé 2 séjours de neige dans les colonies de la Ville pour 41 élèves de l'Établissement primaire Edmond Gilliard.

Spectacles scolaires

La Ville organise des spectacles à l'attention des élèves des établissements scolaires yverdonnois de l'enseignement ordinaire et de l'enseigne-

ment spécialisé au théâtre de l'Échandole ou au théâtre Benno Besson. Ce sont 4'342 élèves des établissements scolaires publics et 242 élèves

des Fondations Verdeil et Entre-Lacs qui ont assisté à 2 (parfois 3) spectacles, ceci pour un coût

annuel de CHF 36,50.- par élève.

Sorties scolaires

Chaque élève de la Ville a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles diverses (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle, etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble (sentier Forêvasion, créations saines, ferme pédagogique, sapin de Noël, etc.). Une cinquantaine de projets pédagogiques ont eu lieu pour les élèves du primaire.

Les établissements secondaires ont bénéficié d'une quarantaine de projets également dont le salon Orient'Action qui s'est déroulé au collège des Rives pour la 2e année consécutive et les festivités du 50e anniversaire du Collège Léon Michaud. De plus, 192 classes sont parties en courses d'école sur les 201 classes de 1P à 10S des établissements scolaires de la ville.

Voyage de fin d'études

Au total, 16 classes de 11e année et 5 classes de 12e année (449 élèves) ont pu organiser un voyage de fin d'études ou des journées spéciales en extérieur, financés par la Commune à

hauteur de CHF 110.- par élève. À ce montant peut s'ajouter CHF 25.- par élève initialement prévus pour les courses d'école, lorsque celles-ci ne sont pas organisées.

Orientation scolaire et professionnelle

En 2025, le Centre OSP-Région Nord a poursuivi son engagement en faveur d'un accompagnement de qualité pour les jeunes et les adultes de la région. L'année a été marquée par un renfor-

cement des collaborations avec les acteurs de la formation et les partenaires du monde professionnel, afin de répondre de manière encore plus ciblée aux besoins des publics.

Service médical

Diverses actions ont été menées dans les établissements scolaires de la Ville afin de promouvoir le bien-vivre ensemble, de renforcer le bien-être ainsi que le sens des responsabilités des élèves. Par ailleurs, une initiation aux gestes

de premiers secours ainsi qu'une intervention du TCS sous forme d'ateliers pratiques, ont renforcé la sensibilisation au port de secours à autrui et à la sécurité routière de manière plus concrète et efficace.

Quartiers, affaires sociales et seniors

Travail social communautaire dans les quartiers

→ Les Moulins

Aux Moulins, l'association Moulins Pour Tous, soutenue par une travailleuse sociale, a pu tout au long de l'année organiser un grand nombre d'activités. Gratuites, organisées de manière bénévole et ouvertes à toutes et tous, ces activités se déroulent à la fois à la maison Pré-du-Canal (ce qui permet d'ancrer l'association au sein même du quartier), soit dans un local qui se trouve au début de la rue des Moulins. Cette année l'association a organisé des vides-greniers, des tournois de

pétanque, une balade Gourmande, des sorties, du tricot, des tournois de sport au terrain multisports, des lotos extérieurs et intérieurs, un marché de Noël, etc. 30 bénévoles sont impliqués régulièrement pour continuer à offrir ces activités aux habitant-es. En 2025, le développement du projet de la Maison Pré-du-Canal, encadré par la travailleuse sociale référente du quartier des Moulins, s'est poursuivi et a permis d'accueillir chaque semaine environ 400 personnes.

→ Pierre-de-Savoie

L'année à Pierre de Savoie a été rythmée par une offre alliant rendez-vous réguliers et événements ponctuels. Les différentes activités reposent sur l'implication de l'association Pierre en Fête, qui gagne en autonomie tout en bénéficiant du soutien régulier d'un travailleur social référent de quartier. Le succès de ces actions est rendu pos-

sible grâce à l'engagement des bénévoles, qui ont consacré 2'500 heures au service de la vie de quartier. En parallèle, le travail social effectué au sein du quartier se déploie aussi dans des interventions plus individualisées, que ce soit auprès des familles, des enfants ou des jeunes.

→ Villette/Sous-Bois

Dans les quartiers Villette et Sous-Bois, des activités hebdomadaires ont été mises en place au local communautaire de Sous-Bois portées principalement par des bénévoles (ateliers de français, café-coiffure) et soutenues par la travailleuse sociale référente du quartier. Des ateliers pour les jeunes se sont déroulés les mercredis après-midis accueillant entre 20 et 30 jeunes. À la Villette, l'année a été marquée par la création d'un groupe d'organisation d'activités pour le quartier composé de 5 bénévoles qui ont mis

sur place plusieurs événements durant l'année. Chacun de ces événements a rassemblé entre 50 et 100 personnes. Des partenariats se sont poursuivis avec l'Echandole, le programme Petits pas du CMS, l'EMS des 4 marronniers, l'association Metixx et les Cultivateurs. À souligner également la nouvelle collaboration avec le CAJO (Centre d'Animation Jeunesse Œcuménique) qui a permis depuis l'automne l'organisation d'activités en intérieur dans le quartier de la Villette.

→ Inter-quartiers

Une rencontre inter-quartiers a été proposée en milieu d'année pour tisser des liens entre les associations. Un projet de projections de films pour toutes et tous a également eu lieu dans les quartiers des Cygnes, des Moulins et de Sous-

Bois en collaboration avec les Cultivateurs. Cela a permis des échanges autour d'un événement culturel et a rassemblé entre 50 et 90 personnes par événement.

Travail social de proximité

Présence en rue

Durant l'année, la présence sociale de rue a permis l'accompagnement et l'orientation de nombreuses personnes en situation de précarité. Dotée d'une personne à 80% début 2025, cette présence s'est vue renforcée avec l'arrivée en juillet d'un collègue engagé à 60% pour le travail auprès du public en rue. Au total, plus de 70 suivis ont été effectués, dont un tiers concerne un accompagnement à long terme. Les publics rencontrés présentent des problématiques multiples : sans-abrisme, addictions, santé physique

et mentale fragile, situations administratives complexes, violences intra-familiales, absence de ressources, détention ou isolement social. Les interventions ont pris diverses formes : écoute active, soutien matériel ponctuel, accompagnements vers des services médicaux, sociaux ou judiciaires, aide à la réinsertion, au logement, démarches administratives, lien avec les membres de la famille, recherche d'aides financières privées et recherche de solutions alimentaires.

Accueil de jour – Le 12

Ouvert en août 2025, « Le 12 » est un accueil de jour où toute personne en situation précaire (précarité financière ou sociale) peut trouver un accompagnement et du lien social. Durant les 5

premiers mois d'ouverture, la fréquentation de ce lieu qui se veut être une alternative à la rue et à la solitude, a varié de 5 à 40 personnes par jour, avec une moyenne à 20 personnes, en fonction

des temps forts proposés. Le public est majoritairement composé d'hommes (trois quarts, contre un quart de femmes), souvent en situation administrative précaire et confrontés à des ruptures brutales d'hébergement. Une part significative présente des difficultés physiques ou psychiques,

nécessitant la mobilisation du réseau d'entraide. La majorité fréquente le lieu pour le lien social, la sécurité et la convivialité. L'ouverture de ce nouveau lieu s'est faite à budget constant, grâce à la réallocation d'un budget existant.

Accompagnement social

En 2025, environ 150 personnes ont bénéficié d'un soutien de l'assistante sociale du service. Les suivis vont des interventions ponctuelles (écoute, information, orientation) à des accompagnements à moyen et long terme, notamment pour des situations complexes. Les principaux profils rencontrés sont des habitant-es d'Yverdon-les-Bains en situation de vulnérabilité, des personnes hébergées provisoirement ou en errance, des femmes avec ou sans enfants, ainsi que des personnes étrangères avec ou sans permis de séjour. Les problématiques récurrentes concernent

l'accès aux droits, l'instabilité financière et administrative, le logement, les séparations familiales, la santé psychique et l'isolement social. Les solutions mises en œuvre reposent sur un diagnostic psychosocial, un accompagnement administratif ciblé, un soutien psychosocial, des orientations vers les partenaires spécialisés et les aides financières ponctuelles. L'approche vise une amélioration concrète du quotidien, la prévention et l'autonomisation progressive des personnes accompagnées.

Création de liens

Fête des voisins et des voisines

Le 23 mai 2025, 34 personnes ont sollicité le JECOS pour organiser la Fête des voisins et des voisines dans leur jardin, hall d'immeubles ou leur rue. La Commune soutient en effet cet événement en mettant à disposition des affiches, des flyers, des cartons d'invitation. Elle permet

également l'utilisation gratuite de caisses de vaisselle réutilisable (14 demandes). Un petit soutien financier (entre CHF 100.- à CHF 200.-) a pu être octroyé à 13 organisatrices et organisateurs pour un total de CHF 1'500.-.

Noël Ensemble

Noël Ensemble s'est déroulé avec succès le 24 décembre à la Marive. Presque 800 personnes sont venues profiter du buffet et des animations. Le tout est organisé par un comité bénévole

soutenu par une collaboratrice responsable de ce projet. La présence d'environ 60 bénévoles a permis à cet événement de tenir toutes ses promesses.

Affaires sociales

Prestations complémentaires communales et mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

Le nombre de personnes au bénéfice des Prestations complémentaires communales (PCC) a varié entre 775 et 798 en 2025. Du côté des réductions en lien avec la taxe forfaitaire déchets, ce sont 4'300 personnes au bénéfice des PC, RI, EVAM, CSIR et 2'667 jeunes entre 18 et 25 ans qui ont

été exempté-es de la taxe, ainsi que 4'293 personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont bénéficié d'une réduction de 50%. Ces aides représentent un montant total de CHF 1'755'621.- dont CHF 1'327'650.- pour les PCC.

Bons d'aide aux familles

2'100 familles yverdonnoises (3'510 enfants) sont au bénéfice d'un subside OVAM d'au moins 25% et ont donc eu droit aux bons d'aide aux

familles en 2025. Cette dépense représente un montant d'environ CHF 680'000.-

Soutien aux habitant-es et institutions sociales

CHF 25'000.- ont été attribué à la collaboration avec le Centre Social Protestant Vaud afin de soutenir les habitant-es faisant face à des difficultés financières (aide directe aux personnes

accompagnées). La CA-NOV, centrale alimentaire du Nord vaudois a de son côté été soutenue pour le paiement de son loyer sur toute l'année, pour un montant de CHF 16'200.-.

CASO

En 2025, la phase pilote du projet de Centre d'accueil en soins et orientation (CASO) a été prolongée. Pour ce faire, la Commune a engagé

un montant de CHF 65'000.-. et a pu bénéficier d'un soutien cantonal (via la Direction générale de la santé) de CHF 272'394.-.

Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été versés : Soupes d'Ici et d'Ailleurs (CHF 7'500.-), Paniers du Cœur (CHF 42'000.-), La Roulotte (CHF 1'500.-), Epicerie Caritas Vaud (CHF 13'800.-), Asnova

(CHF 3'000.-), Suspend'us (CHF 6'000.-), Avivo section d'Yverdon-les-Bains (CHF 3'000.-), Festifree (CHF 1'500.-).

Mesures pour le marché du travail

CHF 46'870.- de travaux ont été réalisés par Pro Travail, principalement pour l'entretien du mobilier urbain, le nettoyage des abris bus et le ramassage des déchets le long des cours d'eau et

des rives du lac. Un peu plus de CHF 900.- de travaux d'entretien ont également été réalisés par l'Espace Essor (anciennement Centre d'Appui Social et d'Insertion) de Caritas.

Frais funéraires pour indigents

La prise en charge des frais funéraires pour personnes indigentes s'est montée à CHF 9'031.-

RailFair

En 2025, 630 services ont été effectués par 16 parrains et marraines de gare dans le cadre du programme RailFair en partenariat avec les CFF.

Avec 3h par service, cet engagement représente 1'890 heures de bénévolat.

Seniors COSY

Le Conseil des seniors a assuré en 2025 une continuité dans l'organisation d'activités de loisirs et culturelles à destination des seniors, tout en avançant sur la stabilisation de la nouvelle structure de l'entité. En fin d'année, un nouveau

règlement a été adopté par l'assemblée plénière, venant clôturer les efforts entrepris depuis 2024. Le COSY a dépensé en 2025 un montant de CHF 17'436.-.

Accueil des nouvelles et nouveaux retraités

113 yverdonnois-es ont participé à l'événement de célébration de leur passage à la retraite. À l'Aula Magna, en compagnie des autorités, elles et ils ont pu découvrir 14 associations venues présenter leurs activités. Les présentations ont

été entrecoupées par des saynètes d'improvisations théâtrales interprétées par des adolescent-es de la Cour du Théâtre. Ce « mélange » de génération a été très apprécié.

Bons Travys

Un montant de CHF 43'511.- a été dépensé pour soutenir l'achat de bons de transports pour les seniors.

Les Alizés

La subvention de CHF 80'000.- au SemoNord est restée identique.

Secteur logement

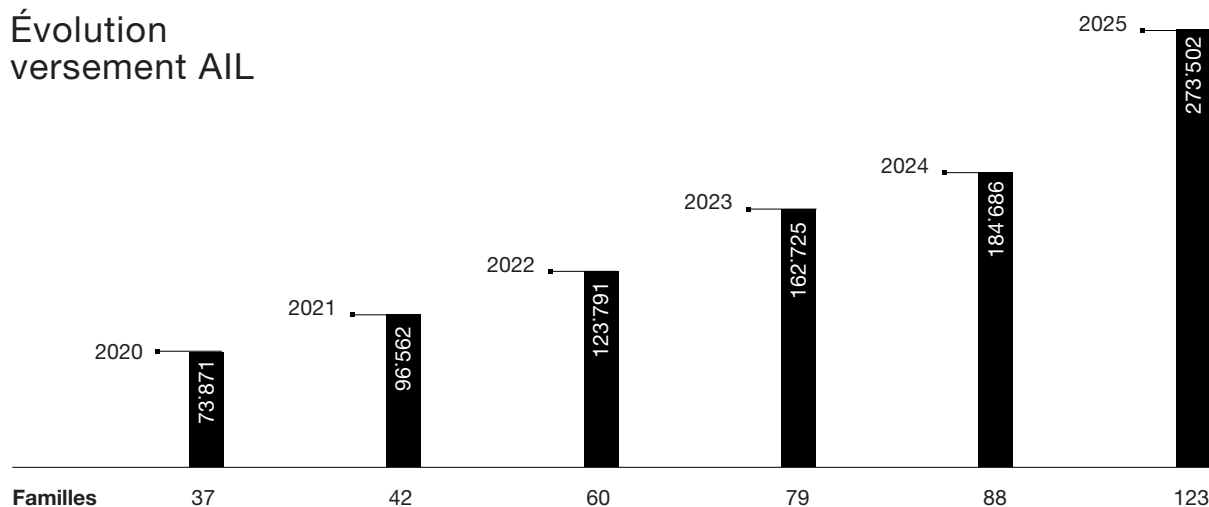
Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation venant soutenir les familles autonomes financièrement mais qui auraient une charge locative trop importante. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et du loyer net, en observant si le taux d'effort ne dépasse pas les 30%. Le nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2025 s'élève à 123 familles avec au moins un enfant à charge, pour un montant de CHF 273'502.- dont la part com-

munale de 50%. En 2025, nous avons à nouveau organisé une information à la population, lors de la distribution des bons d'aide aux familles, ce qui a permis d'identifier un nombre important de familles ayant droit à cette prestation et de pouvoir leur attribuer cette aide. Le montant de l'aide au logement varie entre CHF 32.-/mois et peut s'élever à CHF 500.-/mois maximum.

En comparaison avec les années précédentes, le montant dépensé pour l'AIL est en forte augmentation comme le montre le graphique ci-dessous :

Évolution versement AIL



Logements à loyer modéré

Le contrôle des conditions d'occupation permet de vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions fixées à leur entrée. Ces critères sont basés sur les revenus ainsi que sur le degré d'occupation des logements. Sur les 299 logements que compte la Ville, un certain nombre ne bénéficie plus de subventions cantonales, outil permettant d'adapter les loyers aux revenus des locataires. En 2025, les conditions d'occupation de 34 logements ont été contrôlées et 4 baux ont été résiliés ce qui a donné lieu à du mouvement dans la gestion des logements à loyer modéré. Les résiliations sont dues au non-respect des

conditions lors du contrôle bisannuel. Un important travail d'accompagnement est mis en œuvre par le Secteur avec les personnes à la recherche d'un logement. Grâce à une collaboration active avec les partenaires institutionnels que sont Rel'og et la Cellule logement du CSR, plusieurs situations ont pu être suivies en évitant ainsi une expulsion forcée du logement. Cette année, le calendrier des contrôles des logements subventionnés a été modifié et adapté afin de garantir un contrôle régulier des logements tout en respectant les délais entre la date de la résiliation et la fixation du nouveau loyer.

Application de la LPPPL

Le Secteur logement rend son préavis sur les demandes des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou vendre des logements loués dont les typologies sont situées dans la catégorie dite « à pénurie ». À Yverdon-les-Bains, le taux de pénurie de logement s'éle-

vant à 0,42 % en juin 2025, le Secteur logement est tenu d'émettre son préavis, soumis ensuite directement au Canton pour décision finale. Dans le cadre de l'application de la LPPPL, le préavis communal s'exerce sur deux domaines en lien avec la politique du logement :

- 1 | Les autorisations administratives en matière de préservation du parc locatif (art. 2 à 26 LPPPL) ;
- 2 | L'exercice du droit de préemption.

En 2025, le nombre de demandes d'autorisations administratives pour des travaux de rénovation s'est élevé à 27 dossiers. Quant aux demandes d'aliénation, 22 dossiers ont été

soumis pour préavis communal au Secteur logement. Un préavis a été rédigé sur une demande de changement d'affectation.

Plan grand froid

Le Plan grand froid peut être activé dès le mois de novembre jusqu'à la fin du mois de mars. La convention qui lie la Ville, l'hôtel de la Source et Caritas Vaud a été reconduite pour l'hiver 2025-2026. Cette année, la Ville a souhaité proposer aussi un accompagnement plus social avec une institution d'utilité publique en signant une convention avec la Fondation Morija. Ces deux conventions prévoient que lorsque la structure

de la Lucarne, hébergement d'urgence de Caritas est complète, l'hôtel et la Fondation accueillent les personnes qui n'auraient pas d'hébergement d'urgence. La Ville a activé le Plan grand froid du 12 au 20 janvier, du 21 au 24 novembre, et du 24 au 31 décembre 2025. Le Canton prend entièrement à sa charge le financement de cette mesure.

Enfance et loisirs

Activités vacances

Centres aérés

Les centres aérés se sont déroulés du 30 juin au 15 août au refuge de la Cure d'Air durant les 7 semaines de vacances et à la cabane scout

de la Roselière du 30 juin au 11 juillet et du 4 au 15 août. Ces deux sites permettent de proposer un total cumulé de 2'840 places d'accueil

pour les enfants âgés de 4 à 10 ans. En 2025, ce sont 2'352 places qui ont été occupées par des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs. 83

personnes ont été engagées pour assurer l'accompagnement et la restauration.

Passeport Vacances

Le Passeport Vacances a eu lieu du 13 au 24 octobre et a accueilli 262 enfants âgés de 7 à 12 ans. Avec une offre initiale de 300 passeports, aucun enfant ne s'est vu refuser l'accès à cette prestation. La moitié des enfants ayant participé à cette prestation est domiciliée à Yverdon-les-Bains, avec 51% contre 49% en provenance des communes partenaires. Sur les 10 jours du Pas-

seport Vacances, 89 prestataires ont proposé 175 activités dont la plupart se sont déroulées à Yverdon-les-Bains ou dans la région. L'encadrement a été assuré par une équipe composée de 13 monitrices et moniteurs. L'encadrement de certaines activités a été délégué aux prestataires d'activités.

Colonies de vacances

La colonie de vacances d'été a eu lieu à Jolie Brise du 29 juin au 12 juillet et a accueilli 58 enfants âgés de 8 à 12 ans (40 filles et 18 garçons) qui ont occupé les 80 places proposées (40 par semaine). La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget du 12 au 24 octobre et a accueilli

38 enfants âgés de 8 à 12 ans (22 filles et 16 garçons) qui ont occupé 57 places sur les 80 à disposition. Pour chacune des deux colonies, l'encadrement a été assuré par une équipe composée de 25 personnes par semaine.

Soutien aux associations

CRA - Centre de Rencontre et d'Animation

Le CRA est une association à but non lucratif qui propose des ateliers de bricolage, un accueil libre et gratuit et des moments de jeux ainsi qu'un goûter pour les enfants âgés de 6 à 12

ans. Le personnel y mène également des actions de prévention et de socialisation auprès des enfants. La Commune a versé une subvention de CHF 200'000.-.

Parents-rescousse - Croix Rouge vaudoise

Le service « Parents-rescousse » a été conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui

ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. La Commune a versé une subvention de CHF 8'000.-.

Jardin ouvert

Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans avec leurs accompagnantes et accompagnants. Anonyme et gratuit, ce lieu ne nécessite

pas d'inscription ; on peut y rester le temps que l'on souhaite. La Commune a versé une subvention de CHF 5'000.-.

Ludothèque

La ludothèque l'Escargot est une organisation associative qui met à la disposition de ses membres la location à petits prix de près de

2'000 jeux et jouets destinés aux enfants dès 6 mois. La Commune a versé une subvention de CHF 63'300.-.

Point rencontre Le Viaduc

Sur la base d'une décision judiciaire, Point Rencontre offre un espace protégé pour permettre aux enfants de préserver ou de renouer des liens

avec un de leurs parents lorsqu'ils ne partagent plus le même domicile. La Commune a versé une subvention de CHF 6'392.-.

147 | Pro Juventute

La Commune a versé une subvention de CHF 5'400.-. Les enfants, les jeunes et les jeunes adultes, de même que les parents, peuvent se

faire conseiller 24 heures sur 24, gratuitement et en toute confidentialité, par les spécialistes du 147 et du service Conseils aux parents.

La Grande Partie

La Grande Partie est un festival de jeux de société, jeux de rôle, jeux de figurines et autres activités ludiques, ouvert à toutes et tous durant un week-end continu, à la Marive d'Yverdon-les-Bains. Cet événement culturel rassemble des

joueuses et joueurs de tout âge dans un but de cohésion sociale. Le JECOS a versé une subvention de CHF 2'000.-. D'autres services ont également contribué à ce financement.

APEY | Association des parents d'élèves d'Yverdon-les-Bains, Yvonand et Environs

La Commune a versé une subvention de CHF 6'000.- dans le but de soutenir les activités Pedibus à Yverdon-les-Bains : une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents ou accom-

pagnant-es bénévoles, qui emprunte à pied un itinéraire prédéfini pour se rendre à l'école, dans le respect des horaires choisis et en fonction des besoins de chacun.

SOS futures mamans

La Commune a versé une subvention de CHF 6'000.- dans le but de soutenir les activités de SOS futures mamans, mouvement d'entraide solidaire, apolitique et non confessionnel : une

écoute bienveillante et confidentielle, une aide matérielle gratuite, un plan d'aide économique et des renseignements.

Missing Children Switzerland

La Commune a versé une subvention de CHF 1'000.- dans le but de soutenir les activités de Missing Children Switzerland, qui offre un accompagnement aux jeunes et leurs familles pour prévenir ou gérer l'enlèvement d'un enfant. Elle

œuvre en amont par un travail de lobbying en s'appuyant sur la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse en 1997. C'est une fondation non gouvernementale, reconnue d'utilité publique à but non lucratif.

Bibliomedia

La Commune a versé une subvention de CHF 1'000.- dans le but de soutenir les activités de Bibliomedia, fondation de droit public qui œuvre pour la promotion de la lecture et le développement des bibliothèques. Son projet d'éveil à la lecture et au langage « Né pour lire » met en va-

leur les moments de lecture partagée, en incitant les parents à raconter des histoires aux enfants, favorisant ainsi le développement du langage, stimulant l'imagination et l'envie d'apprendre, tout en enrichissant durablement les relations parents-enfants.

Soutien aux familles

En collaboration avec Pro Juventute, la Commune offre aux parents d'un premier enfant un abonnement leur permettant de recevoir gratuitement et durant une année les Messages aux parents. Ces brochures apportent chaque mois des idées et des conseils adaptés à l'âge et au

stade de développement de l'enfant sur des thèmes essentiels tels que les soins, l'alimentation, l'éducation et le rôle de parents. En 2025, l'offre a été proposée à 127 nouvelles familles et 21 ont souscrit à un abonnement.

Devoirs accompagnés

La rentrée des devoirs accompagnés a eu lieu le 23 septembre 2025. Au total, 554 enfants sont inscrit·es, encadré·es par 74 accompagnant·es, soit en moyenne un accompagnant·e par groupe de 7 à 8 enfants. Les élèves sont répartis en 41 groupes pour l'Établissement primaire Edmond-Gilliard et 29 groupes pour l'Établissement primaire Pestalozzi. Cette rentrée a été marquée par la numérisation de la prestation, qui permet désormais à tous les parents d'inscrire leur·s

enfant·s via le site MonPortail, plateforme déjà utilisée pour l'inscription des enfants aux restaurants scolaires. Depuis le 1^{er} octobre, le nouveau coordinateur des devoirs accompagnés a pris ses fonctions et assure un suivi plus détaillé de la prestation, dans le but d'en améliorer la qualité. En novembre, une formation organisée par la HEP a été suivie par le nouveau personnel des devoirs accompagnés.

Label « Commune amie des enfants » | UNICEF

Les démarches ont été poursuivies pour obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants », certifiant la qualité de vie des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. La seconde étape du processus, qui s'est terminée en début d'année, a permis de récolter l'avis de 536 enfants et jeunes qui se sont exprimés lors d'une série d'ateliers participatifs. Toutes les productions des enfants ont été exposées durant un mois en avril 2025 à la Bibliothèque publique et scolaire et sont encore accessibles dans leur intégralité sur la page <https://www.yverdon-les-bains.ch/>

mvm. Les avis exprimés par les enfants ont ensuite été codés et analysés afin d'être présentés dans les services de la Ville, des personnes de contacts ont été indiquées auprès desquelles des ébauches d'actions ont été travaillées, validées dans leur contenu, budget et calendrier, avant d'être intégrées au plan d'action. Le plan d'action proposé par le JECOS dans le cadre de l'obtention du label « Commune amie des enfants » sera présenté à la Municipalité en début d'année 2026.

Clinique Dentaire de la Jeunesse (CDJ)

Dépistage bucco-dentaire 2024|2025

Les dépistages bucco-dentaires ont été réalisés dans de bonnes conditions dans les locaux de la CDJ auprès des 258 classes de l'entente scolaire, représentant 4'543 élèves.

Au total, 4'289 élèves ont été examinés, soit un taux de couverture de 94,4 %. 65 parents ont indiqué ne pas souhaiter que leur enfant bénéficie

de cet examen offert et présenté une dispense de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de six mois (1.4%). Par ailleurs, 189 élèves (4,2 %) étaient absents le jour du dépistage. Les parents concernés ont été invités à présenter leur enfant à une séance de rattrapage ou à transmettre un

certificat de suivi dentaire. Seuls 39 parents ont répondu à cette démarche; 150 élèves n'ont pas pu être examinés et les parents n'ont pas fourni de justificatif, malgré le caractère obligatoire du dispositif.

Parmi les élèves examinés, 27,6 % présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne observée sur les vingt dernières années (29,6 %). L'analyse par âge met en évidence une légère augmentation des lésions carieuses chez les élèves les plus jeunes. En 2024/2025, 31,2 % des élèves de 1-2P présentaient des caries (30,5 % en 2023/2024 ; 29,3 % en 2022/2023). À l'inverse, chez les élèves de 11P, le taux de dentitions cariées s'établit à 23,6 %, en diminution par rapport aux deux années

précédentes (24,8 % en 2023/2024 ; 27,6 % en 2022/2023). Sur les vingt dernières années, la moyenne du taux de dentitions cariées s'établit à 33,2 % chez les élèves de 1-2P et à 24,8 % chez les élèves de 11P.

74 élèves (1,7 %) présentaient une dentition négligée lors du dépistage, contre 47 l'année précédente, indiquant une augmentation significative de ces situations à risque. Ces dernières requièrent un engagement conséquent de l'équipe de la CDJ afin de trouver des solutions pour l'accès aux soins des élèves concernés. Les infirmières et médecins scolaires, l'assistante sociale du JECOS, ainsi que le médecin-dentiste conseil, forment un réseau d'appui essentiel.

Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

Au total, 252 classes ont bénéficié d'une animation de prophylaxie dentaire, couvrant les degrés de 1P à 8P, y compris les classes d'accueil ainsi que celles de l'enseignement spécialisé. Parmi elles, 40 classes de 1P-2P ont pu profiter à deux reprises d'une animation. Les élèves des dernières années de scolarité (11S) ont quant à eux bénéficié d'une intervention collective en classe, représentant un total de 20 classes. Au total, un peu plus de 4'000 élèves ont été concernés par les actions de prophylaxie dentaire.

Les leçons collectives de brossage des dents ont pu être dispensées auprès des classes de 1P-2P. Environ 349 parents ont répondu favorablement à l'invitation d'assister à ces séances de prévention dentaire.

753 flyers ont été distribués aux parents des élèves de 3P-4P, afin de les informer sur des idées de collations saines et non cariogènes, ainsi que sur la conduite à adopter en cas d'accident dentaire.

Les élèves de 5P ont également bénéficié d'une leçon pratique de brossage des dents, en complément de l'enseignement théorique dispensé en classe.

La collaboration avec le bus Elmex s'est déroulée cette année auprès des 393 élèves de 7P. Ceux-ci ont été sensibilisés à l'importance de l'utilisation du fil dentaire et ont pu apprendre à l'employer correctement grâce à un atelier pratique.

Passeport vacances

La CDJ a accueilli 16 enfants à l'occasion du passeport vacances au mois d'octobre.

Partenariat avec Appartenances

Le partenariat avec Appartenances s'est poursuivi et consolidé tout au long de l'année. En plus des deux interventions annuelles rassemblant une quinzaine de mères d'enfants d'âge

préscolaire, la CDJ a accueilli pour la première fois un groupe de mamans afin de leur faire découvrir un lieu spécialement dédié aux enfants et leur santé bucco-dentaire.

Prophylaxie individuelle

34 enfants ont gracieusement bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire (49 consultations = 1'385 minutes).

Traitements dentaires

1'631 patient-es ont été reçus à la CDJ pour des contrôles individuels, de la prévention et des traitements bucco-dentaire. Le nombre de consultations et des différentes prestations dentaires est stable par rapport aux années précédentes. En raison de leur jeune âge, d'une coopération limitée, de l'ampleur des soins nécessaires et/ou de la présence d'un handicap, 35 patient-es ont été orientés vers l'Hôpital de l'enfance de Lausanne ou vers une clinique dentaire privée afin de bénéficier de soins sous anesthésie générale. Dès

2026, la CDJ prend en charge une partie de ces patient-es au sein de ses propres locaux. Cette évolution présente des bénéfices majeurs pour les patient-es, leurs familles et l'équipe médico-dentaire. Elle permet des soins dans un cadre familial et de proximité, sans les contraintes de l'hospitalisation, tout en assurant un accompagnement continu, de la préparation à l'intervention jusqu'au suivi post-opératoire, essentiel au maintien d'une bonne santé bucco-dentaire chez ces patient-es à risque.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ depuis 2015 sont illustrées ci-dessous :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de patient-es	1782	1856	1816	1794	1531	1608	1641	1609	1632	1653	1631
Consultations	2280	2289	2277	2103	1777	2059	2107	2009	1942	1904	1930
Radiographies	2535	2196	2215	2059	1910	1637	1686	1632	1519	1544	1641
Anesthésies	1414	1466	1392	1379	1195	947	1034	896	1009	972	967
Sédations protoxyde d'azote	410	402	471	402	281	226	258	212	310	309	402
Extractions	399	393	442	448	321	318	404	344	359	304	317
Restaurations dentaires	1958	2103	1891	1730	1449	1177	1230	1031	1186	1552	1335
Scelllements de fissures	827	974	1061	814	847	753	814	673	818	735	883
Fluorations	1794	2280	1450	1344	1430	1300	1370	1307	1172	1167	1135
Rendez-vous manqués	281	249	125	134	105	71	76	78	91	85	135

Partenariat avec le Centre d'accueil en santé et orientation

La CDJ a poursuivi son soutien au Centre d'accueil en santé et orientation (CASO), qui garantit aux personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité un accès gratuit à des soins, des

conseils et une orientation adaptée. La stérilisation des instruments dentaires utilisés par l'hygiéniste dentaire du CASO est assurée au sein de la CDJ.

Secteur jeunesse

Conseil des jeunes et citoyenneté

Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY)

Pour l'année 2025, le comité a été constitué de 6 membres qui se sont répartis les fonctions de la manière suivante : présidence et secrétariat : Jan Stader en alternance avec Aloys Duvoisin ; trésorière : Gresa Mavraj, réseaux et communication : Joe Ammon, cohésion : Numa Roussy ; gestion de projets : Ali Yusuf.

Le CDJY a dépensé CHF 30'463.- en 2025, dont CHF 6'194.- pour leurs activités régulières de fonctionnement et CHF 18'269.- pour les projets

ouverts au public à dynamique événementielle (3 projections du ciné-club, 3 soirées concert Tothème Dérivée, Amalgame, Citrons Masqués ainsi que le nouveau projet Génération Ambition pour mettre en avant les jeunes yverdonnois-es engagé-es). De plus, le CDJY a octroyé un montant de CHF 6'000.- pour subventionner trois projets extérieurs : Culmina (événements culturels issus des minorités), Block Party (événement hip-hop à l'Amalgame) et Via Fucina, (album de musique d'une artiste yverdonnoise).

Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyen-nes a eu lieu le vendredi 31 octobre 2025 à L'Amalgame. 352 jeunes de 18 ans ont été invité-es, 37 ont participé à la partie officielle et la plupart sont

venu-es avec un à deux invité-es. La partie festive qui a suivi a compris des food trucks, des stands de prévention, des concerts et des DJs avec une fréquentation atteignant 134 personnes.

Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans la commune sont abonné-es par la Ville d'Yverdon-les-Bains à la brochure et au site internet. En 2025,

un total de 7'280 brochures, a été envoyé à une moyenne de 1'820 abonné-es (1'782 en 2024), pour expliquer de manière simple les 5 objets des 3 scrutins fédéraux ainsi que le fonctionnement du Tribunal fédéral pour l'éducation à la citoyenneté.

Accueil libre

L'accueil libre a été ouvert toute l'année avec 102 accueils hors vacances scolaires. Le total des jeunes accueillis sur l'année est stable par rapport à l'an passé, 4'169 jeunes en 2025 (4'276 jeunes en 2024). Une stabilisation de la fréquentation du public filles a également été notée avec

un pic sur les mois de mars et septembre. Les travailleuses et travailleurs sociaux sont intervenus 17 fois dans les deux Établissements scolaires secondaires de la Ville (De Felice et Léon Michaud) pour présenter les activités communales en faveur de la jeunesse.

Accueils libres durant les vacances

Dans le cadre du CheckPoint, l'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités durant les vacances scolaires de février, avril et octobre,

à destination des jeunes entre 11 et 25 ans. Au total, 858 jeunes ont été accueilli-es (1'092 en 2024).

Ateliers à destination de la jeunesse

Foodtruck

Le foodtruck social a été présent les mercredis midis au centre de loisir CheckPoint de janvier à mars, ainsi qu'à une intervention extra muros pour les étudiant-es de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), aux ventes des passeports jeunes été/automne et lors de la cérémonie des jeunes citoyens. Cette

année, 392 assiettes (-80% par rapport à 2024) ont été servies sur 9 dates (-82%) et 4 jeunes (-71%) sans solution d'apprentissage ou de formation, ont pu concrétiser une expérience professionnelle. Cette année a été marquée par une diminution notable des activités du foodtruck social liée à une disponibilité réduite des effectifs.

Studio d'enregistrement

En 2025, l'association Troma a consolidé son rôle dans la cohésion sociale et culturelle à Yverdon-les-Bains grâce à la pleine mise en service du studio meraki. Pensé comme un lieu de création, de transmission et d'accompagnement,

cet espace a renforcé l'ancrage local dans la scène musicale yverdonnoise. Ainsi, 14 jeunes envoyés par le secteur Jeunesse ont bénéficié de 60h d'enregistrement au studio.

Sport 1400

L'accueil Sport 1400 a été présent 33 samedis soirs durant les périodes scolaires dans la salle de gym du Collège des Rives ainsi que dans la salle de La Marive. Cette année, 1'632 jeunes sont venus pratiquer des activités sportives

récréatives, pour une moyenne de 50 jeunes par accueil. La fréquentation a connu une augmentation de 8% et le public filles a doublé par rapport à 2024.

Éducation et prévention

Éducation de rue et déambulation

81 déambulations ont été effectuées en 2025 (7 par mois) ainsi que 20 présences avec le van. De plus, la présence d'au moins un travailleur social de proximité est assurée lors des semaines

de fermeture des autres activités du secteur jeunesse, 4 semaines en été et 2 semaines en hiver. Une trentaine de lieux sont visités régulièrement.

Accompagnements individuels

Le nombre de suivis est en légère diminution par rapport à 2024 : 37 suivis dont 23 garçons et 14 filles (en 2024, 52 suivis dont 35 garçons et 17 filles). Ils concernent différentes probléma-

tiques : insertion socio-professionnelle, famille, soutien psychosocial, formation, consommations, comportement, orientation, scolarisation ou encore harcèlement.

Prévention et promotion de la santé

Le secteur jeunesse a collaboré avec différents partenaires selon les problématiques abordées. La convention avec les Health Angel's d'UniSanté a été reconduite, et ces derniers ont été présents

sur différents événements en milieu festif en lien avec la jeunesse. 14 actions au total ont attiré 840 jeunes sur les stands.

Prestations personnelles au travail

Dans le cadre de la collaboration avec la Commission de police (CP), 5 convocations ont été prononcées en 2025. En outre, la collaboration avec le Tribunal des mineurs, initiée en 2023,

s'est pérennisée. Le secteur jeunesse a accompagné 4 jeunes dans l'accomplissement de leurs prestations personnelles.

Activités de vacances

Passeport Jeunes Été

Il s'agit de la 6^e édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les 7 semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. 237 passeports ont été vendus. Chaque carnet donnait accès à 38 activités auprès de 30 partenaires

différents. 65% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 35% venaient des communes partenaires. La mixité est relativement bonne, avec 41% de filles et 59% de garçons.

Passeport Jeunes Automne

Cette année, 99 passeports ont trouvé preneur. Chaque carnet donnait accès à 21 activités auprès de 16 partenaires différents. 57% des participant-es étaient des Yverdonnois-es,

38% venaient des communes partenaires et 5% d'autres communes. La mixité est relativement bonne, avec 45% de filles et 55% de garçons.

Programme vacances été

Dans le cadre des vacances scolaires d'été, l'équipe jeunesse a proposé un programme d'activités durant les deux premières semaines en juillet et les deux dernières semaines en août,

à destination des jeunes entre 11 et 25 ans. La fréquentation a été satisfaisante : entre 20 et 60 jeunes par accueil sur l'espace public, les sorties et les ateliers.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Baleinev | 31^{ème} édition

Le festival a eu lieu le 2 mai 2025. Le secteur jeunesse a à nouveau soutenu le festival à hauteur de CHF 8'000.- et financé un stand de prévention

des risques en milieu festif. L'association Baleinev s'est également investie dans le marché de Noël organisé par la Ville.

APPELS

2025 marque la première année complète de collaboration avec une convention entre la Ville et l'association APPELS. La Ville collabore avec cette association depuis le début du projet, pour

formaliser et pérenniser les activités du foodtruck. La subvention fixe est de CHF 5'000.- et de CHF 4'700.- pour l'utilisation des véhicules.

Projets ponctuels

Échange à Pontarlier

Le secteur jeunesse a participé à un échange transfrontalier les 26 et 28 mai 2025 à Pontarlier (France), à l'occasion du festival Colore Ta Vie,

en lien avec la thématique de la santé mentale des jeunes.

Échange Nogent-sur-Marne

Durant la semaine du 5 au 12 juillet 2025, le secteur jeunesse a accueilli ses homologues de la Commune de Nogent-sur-Marne (France) dans

le cadre d'un échange transfrontalier. Dans ce cadre, il est prévu qu'Yverdon-les-Bains se rende à Nogent-sur-Marne à l'été 2026.

Intégration

L'année 2025 a vu la mise en œuvre de la deuxième année de la politique d'intégration communale (Mini PIC 3 2024-2027) qui articule de nombreux projets et actions dans le cadre des différents domaines d'encouragement à l'intégration que sont la primo-information, le conseil,

l'apprentissage de la langue, le renforcement de l'employabilité, la petite enfance, la lutte contre le racisme et le vivre ensemble. Les collaborations auprès des différents partenaires se poursuivent.

Primo Information

Accueil annuel des nouveaux habitant·es

De nombreuses personnes ont bénéficié d'une traduction simultanée, notamment en portugais, farsi, albanais, tigrinya et tamoul. Le secteur in-

tégration a organisé 2 tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation.

Permanence sociale migr'info

7 agent·es d'intégration ont accueilli 136 personnes durant les 40 permanences du samedi matin. Les sujets les plus abordés concernent des conseils et informations d'ordre général,

l'emploi, les cours de français et l'intégration sociale. La majorité des personnes accueillies sont détenteurs d'un permis B, C, F, S ou d'un passeport suisse.

Conseil

Information aux structures ordinaires

Un tableau des offres des cours de français pour le Nord Vaudois a été mis à disposition.

Accueil

De la documentation est à disposition à la réception du JECOS et au Secteur intégration. Tous les flyers proposés sont une source d'in-

formation importante, particulièrement pour les primo arrivants.

Conseil et subvention aux projets d'associations locales

- L'association Farafina a conduit lors du premier semestre des ateliers de sensibilisation contre le racisme dans les 2 établissements primaires touchant plusieurs dizaines d'enfants. Le projet a été subventionné à hauteur de CHF 5'000.- ;
- L'association Bien être par l'apprentissage a organisé des ateliers de couture et d'anti-gaspillage chaque vendredi à la Maison Pré-du-Canal, réunissant une moyenne de 12 participantes. Le projet favorise l'intégration sociale, et l'apprentissage de la langue. Une halte-garderie est à disposition. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 5'360.- ;
- L'association Nouvelles Perspectives a proposé des cours de français dans le local communautaire de Sous-Bois de janvier à décembre. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 1'000.- ;
- L'association Nouvelles Perspectives a réalisé des séances de formation et discussion sur la citoyenneté à la Maison Pré-du-Canal. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 600.- ;
- L'association Tournesol a proposé des réunions festives et culturelles sur le site de Sport 5 en collaboration avec d'autres associations locales. Le projet a été subventionné à hauteur de CHF 1'065.- ;

- L'association CAP a proposé un accompagnement et une mise en réseau afin de renforcer l'employabilité de 6 femmes issues de la migration. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 3'000.- ;
- L'association ACRATOPEGE a proposé un concert à l'Aula Magna sur un répertoire de chants issus des pays méditerranéens chantés en langue originale (Grèce, Turquie, Syrie, Algérie, Italie, etc.). L'association a collaboré avec l'association Femmes en mouvement de la Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI). Le projet est subventionné à hauteur de CHF 1'000.- ;
- Le collectif La Bûche, en collaboration avec la BYLB, a proposé une exposition et des ateliers avec des dessinatrices d'origine africaine. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 1'200.- ;
- Le collectif Amygdalia a organisé un café-concert sur le site de Sport 5 sur les réfugiés grecs du Traité de Lausanne. Le projet a été porté par un historien et un groupe de folklore grec. Le projet a été subventionné à hauteur de CHF 800.- ;
- L'association Umusurusuru a proposé une série d'ateliers d'information aux ressortissants du Burundi. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'900.- ;
- L'association Po-Russk-Y a proposé des ateliers d'activités diverses (couture, yoga etc.) à des femmes de toutes nationalités. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'092.- ;
- L'association Metixx a proposé des ateliers de français au local communautaire de Sous-Bois. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'098.- ;
- L'association Metixx a proposé des ateliers de soutien scolaire au local communautaire de Sous-Bois. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 1'170.- ;
- L'association KAAJ a proposé des cours de farsi et des ateliers d'information aux ressortissants d'Afghanistan. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'620.-.

Enfance

→ Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

137 accueils en socialisation de 3 heures pour les enfants des apprenant-es des 3 associations de l'Espace Traits d'Union : Caritas, Lire et Ecrire

et Tisserands du Monde. 361 présences sur 656 inscrit-es, en moyenne 2.6 enfants par accueil.

→ Halte-garderie à la Maison Pré-du-Canal

Une halte-garderie est ouverte pour les enfants des parents qui participent aux activités de l'association Moulins pour tous, de la CCSI et des participantes aux tables-rondes Femmes-

Tische. 97 accueils d'une demi-journée ont été réalisés avec 468 enfants dont 13 nouveaux inscrit-es.

→ Une place à 100 % aux jardins d'enfants « Jardin de Valou » et « Barjabul »

Dans ces jardins d'enfants privés, 17 enfants, en partie allophones, ont pu bénéficier d'une place

d'une journée favorisant une meilleure socialisation.

→ Parents référents

Les 9 parents référents ont répondu à 60 appels, apportant un soutien aux parents d'élèves dans la compréhension du système scolaire vaudois. 29 demandes formulées par les enseignant-es ont été enregistrées afin que les parents référents interviennent lors des séances de début

d'année dans les classes. Pour la première fois, des séances d'information ont été organisées en collaboration avec les deux établissements scolaires et animées dans les langues d'origine des parents, afin de favoriser l'accessibilité et la compréhension des informations transmises.

→ De la Maison à l'école

Ce projet de socialisation a accueilli, d'avril à juin, 168 enfants qui intégreront le collège de leur quartier dès la rentrée d'août 2026. Les enfants ont été répartis en 20 groupes, chacun encadré par une enseignante et une agente d'intégration. Le projet s'est déroulé pleinement au

sein de l'Établissement Edmond Gilliard et de manière réduite à l'établissement Pestalozzi, en raison de la réception tardive de l'accord de cet établissement. En 2026, le projet pourra se déployer pleinement dans les deux établissements.

→ Soutien à la parentalité

87 personnes, dont 70 femmes et 17 hommes, ont participé à des tables rondes Femmes-Tische sur des sujets liés à la parentalité : harcèlement

scolaire, prévention dentaire et alimentation, école primaire et offres parascolaire, santé des femmes et du nouveau-né, famille et médias.

Employabilité**Dialogue emploi**

Ce projet a offert un accompagnement à 15 personnes en recherche d'emploi ou avec le besoin d'orientation et de conseil. Ces personnes ne

bénéficient pas de mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement.

Aide au courrier

L'association Verso a été mandatée pour accueillir 88 personnes n'ayant pas accès à du matériel informatique ou ayant des difficultés à rédi-

ger en français : lettre de motivation, conception de CV, rédaction de lettres administratives et formulaires à remplir en ligne.

Vivre ensemble**Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)**

La CCSI compte 61 membres. 8 séances plénières ont eu lieu. 23 pays étaient représentés ainsi que 5 associations partenaires. 7 membres du Conseil Communal font partie des 5 groupes politiques représentés. L'élection de Julien Wicki en tant que municipal a entraîné un changement de présidence à la CCSI, puisque le Municipal du JECOS assume de facto le rôle de Président de la CCSI. Dans le cadre des réflexions sur la réorganisation de la Commission, le secteur intégration, en collaboration avec la

filière des affaires juridiques, a élaboré un projet de modification du règlement, présenté lors de la séance plénière du 8 décembre et validé par la CCSI. La Municipalité est appelée à se prononcer début 2026. Par ailleurs, la CCSI a interpellé la Municipalité concernant la faible participation des étrangères et étrangers disposant du droit de vote. En réponse, la Municipalité a mandaté le secteur intégration pour organiser des ateliers citoyens, qui se tiendront début 2026.

Deux salles pour les associations à la Maison Pré-du-Canal

La Ville met à disposition deux salles de la Maison Pré-du-Canal pour les associations membres de la CCSI. 6 associations utilisent de manière heb-

domadaire ces salles (cours de danse, ateliers de robotique etc.) et quelques-unes de manière ponctuelle.

Programme de formation des agent·es d'intégration

21 agent·es d'intégration ont participé à 8 formations sur les thématiques suivantes : communication non-violente, assurances sociales, assurance-maladie, harcèlement scolaire, auto-

risations de séjour, menstruation zéro déchets, reconnaissance de traumatismes chez les enfants et les adolescents et prestations d'ES-CAPE.

Programme Femmes-Tische

9 agent·es d'intégration ont organisé 39 tables rondes sur les thématiques suivantes : alimentation et petit budget, assurance-maladie, civisme en pratique, dépistage du cancer, écogestes simples et efficaces, école primaire et offre parascolaire, famille et médias, harcèlement scolaire, logement, menstruation zéro déchets, naturalisation, prévention dentaire et alimentation, prévention du racisme, santé des femmes et du nouveau-né. 265 personnes ont participé, dont 230 femmes et 35 hommes. Les rencontres ont

été animées en 8 langues : albanais, arabe, farsi, français, italien, russe, tigrinya et turc. En outre, une chargée de projet du secteur intégration a rejoint le Comité national du Programme Femmes-Tische permettant à Yverdon-les-Bains de participer aux réflexions stratégiques. Le secteur intégration a été invité à participer à une table ronde d'expert·es organisée par le Secrétariat d'État aux Migrations dans le cadre de réflexions sur l'engagement, afin de présenter le programme Femmes-Tische.

École de langues et cultures d'origine (ELCO)

Chaque semaine, dans les locaux communaux, 9 ELCO donnent des cours de langue première à des enfants.

Apprentissage du français et compétences de base

Cours de français à la plage

En juillet, 20 cours de français débutants de 2 heures ont été enseignés à 111 personnes allophones. 5 professionnelles de l'enseignement

de l'école Verso ont proposé le programme pédagogique. Les enseignantes ont travaillé en binôme avec des agent·es d'intégration.

Espace Traits d'union (ETU)

Afin d'assurer une bonne coordination du lieu, 3 séances ont été organisées avec les 3 associations présentes dans cet espace dédié à l'appren-

tissage et l'antenne régionale du Bureau cantonal de l'intégration.

Subvention à Caritas

La Ville subventionne à hauteur de CHF 76'400.- l'association Caritas pour la mise en œuvre de cours de français à l'ETU. L'offre d'encouragement linguistique comprend les niveaux A1, A2,

B1 et des ateliers fide. En 2025, il y a eu 1'994 heures de cours pour un total de 247 participant·es.

Subvention à Lire et écrire

La Ville subventionne l'association Lire et Écrire à hauteur de CHF 42'000.- pour la mise en œuvre de cours variés à l'ETU. En 2025, 12 cours ont été proposés (cours de base, alpha, ateliers informatiques, etc.), incluant 16 heures de travail personnel d'approfondissement dans le cadre

de l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle ou de formations qualifiantes, ainsi que 86 heures d'accompagnement individuel destinées aux jeunes de 16 à 25 ans. Ces activités ont bénéficié à un total de 179 apprenant·es, dont 122 résidant à Yverdon-les-Bains.

Subvention aux Tisserands du monde

La Ville subventionne à hauteur de CHF 4'000.- l'association Tisserands du monde pour la mise en œuvre de cours de français aux publics rele-

vant de l'asile à l'ETU. 9 sessions de cours (A0-A1) par semaine ont eu lieu, réunissant 33 participant-es et 5 bénévoles.

Prévention du racisme

Parlons du racisme

La campagne annuelle 2025 a été articulée autour du thème « Dans la tête de... ». Plusieurs actions ont été organisées à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la discrimination raciale, le 21 mars, notamment la projection du film Prisonniers du destin de Mehdi Sahebi, une campagne de communication auprès des élèves du CPNV pour la réalisation de l'affiche de l'événement, des ateliers de sensibilisation dans les écoles yverdonnoises et les

APEMS, ainsi que les projections des films. Ces actions ont permis de sensibiliser plusieurs centaines de personnes à la lutte contre le racisme, abordée sous l'angle de l'empathie.

Par ailleurs, la Ville a rejoint la Coalition européenne de villes contre le racisme (ECCAR), intégrant ainsi un réseau international d'échanges et de bonnes pratiques visant à renforcer ses initiatives de lutte contre le racisme.

Aide au développement

Le soutien des projets à l'aide au développement durable a été repris par le Bureau de la durabilité.